

MÉMOIRE

présenté par
LE CENTRE DE SKI DE FOND
« LA CLÉ DES BOIS » DE ST-FERDINAND

DÉCEMBRE 2009

Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)

Projet éolien de l'Érable

CENTRE DE SKI DE FOND « LA CLÉ DES BOIS » DE ST-FERDINAND

Le Centre de ski de fond « La Clé des Bois de St-Ferdinand » est un organisme à but non-lucratif offrant à la population régionale un sport d'hiver relié à l'activité physique grâce à un réseau complet de sentiers de ski de randonnée s'étendant sur 30 kilomètres linéaires.

Le Centre a débuté ses opérations en 1972, a été légalement constitué en 1989 en se dotant d'une Charte et depuis sa fondation n'a jamais cessé ses activités. Le Centre de ski de fond ne relève pas d'une municipalité ou d'intérêts privés, aucun salaire n'est versé et les profits sont tous réinvestis dans l'offre de services.

Le Centre est composé d'un conseil d'administration de six membres, d'une quinzaine de bénévoles et d'une centaine de membres de St-Ferdinand et des municipalités voisines en plus d'accueillir des visiteurs journaliers ou à forfait provenant de toutes les régions du Québec.

L'une des missions du Centre de ski de fond est sa vocation récréo-touristique; découvrir et expérimenter une nature sauvage, des panoramas grandioses, la diversité des milieux naturels et agri forestiers de même que l'équilibre avec le patrimoine bâti. Le Centre propose une expérience nature voire rustique de par ses sentiers étroits et diversifiés.

Une autre mission du Centre de ski de fond est son volet social et communautaire. Le Centre se veut un lieu de rencontre et d'échanges entre les divers membres de la communauté, entre les résidents et les touristes, en plus de favoriser la participation familiale.

Le Centre se veut une invitation à la pratique d'un sport relié à l'activité physique tout spécialement chez les jeunes, ceux-ci étant admis gratuitement jusqu'à l'âge de 15 ans.

Le Centre joue également un rôle économique même s'il dispose d'un budget modeste. La majeure partie de ses revenus sont réinvestis localement. Le Manoir du Lac William ainsi que les gîtes avoisinants offrent des forfaits en partenariat avec le Centre.

Le Centre représente un attrait supplémentaire pour la région et est un incitatif certain à l'établissement de nouveaux résidents. Chaque hiver des skieurs découvrent notre Centre et sa région et sont conquis par la beauté, la quiétude et l'harmonie des lieux et plusieurs d'entre eux s'informent sur la disponibilité des terrains ou résidences à louer et à vendre. Le Centre favorise donc une occupation du territoire basée sur la venue de nouveaux résidents payant des taxes à la communauté en plus d'offrir leur expérience, leur dynamisme et la possibilité de nouveaux investissements profitable au milieu.

Considérant que depuis quelques années le Centre fait des pressions auprès de la municipalité pour favoriser l'établissement de nouveaux résidents sur des sites jugés impropres à l'agriculture de façon à contrer la dévitalisation des milieux ruraux. En présence de conseillers municipaux, le Centre a invoqué à plusieurs reprises la Politique nationale sur la ruralité et l'article 59 de la loi sur le zonage agricole pour tendre vers cet objectif en plus de miser sur la qualité de vie exceptionnelle de notre région grâce à ses attraits paysagers et environnementaux.

Considérant que la venue d'un projet éolien industriel vient en contradiction avec ces objectifs, plusieurs résidents ayant déjà mis leur résidence en vente et plusieurs autres s'apprêtant à le faire.

Considérant que le projet d'implantation d'un parc éolien industriel de 50 éoliennes géantes sur une grande partie du réseau de sentiers de ski de randonnée vient en totale opposition avec la mission et les objectifs du Centre.

Considérant que plusieurs éoliennes sont prévues dans et à proximité du sentier principal reliant St-Ferdinand au secteur Vianney, ce sentier étant le plus fréquenté et le plus apprécié par notre clientèle. L'impact visuel majeur d'éoliennes géantes atypiques dans le paysage et de larges chemins d'accès enlève tout attrait naturel et rustique proposé par notre Centre. Le déplacement de ce sentier de la crête vers les flancs de la montagne est préjudiciable et difficilement réalisable dû à la présence d'érablières sur tubes à l'intérieur de la zone de sécurité minimale de 300m. Aucune mesure d'atténuation n'étant possible, nous concluons à l'incompatibilité de ce projet avec notre mission .

Considérant que ni le promoteur ni la firme SNC Lavalin dans son étude d'impact environnemental n'ont jugé bon d'informer et de consulter la direction du Centre sur le projet éolien de l'Érable et de ses possibles impacts sur l'offre de services du Centre.

Considérant que le coordonateur du Centre a initié à plusieurs reprises des discussions avec le promoteur avec pour résultat une fin de non recevoir, ce qui confirme l'incompatibilité de nos missions respectives, soit la rentabilité et le profit à tout prix du promoteur en opposition à une expérience nature proposée par le Centre.

Considérant que le Centre a signifié par lettre son intention de faire partie d'un comité de concertation et que cette lettre n'a reçu aucune réponse ou accusé réception. (annexe 1)

Considérant que les activités de plusieurs membres de l'administration du Centre ont eu plusieurs conséquences fâcheuses; les propriétaires terriens signataires de contrats ont interdit l'accès à leur propriétés amputant ainsi des deux tiers le réseau de sentiers. De plus le Centre a été chassé de sa base opérationnelle située dans l'ancien village de Vianney.

Considérant que le Centre a subi plusieurs préjudices et est au cœur du déchirement social qui sévit actuellement dans notre municipalité et dans les municipalités voisines. La direction du Centre demeure profondément déstabilisée et démotivée par la façon dont on a traité son organisation et ses membres.

Considérant que le lien de confiance entre le Centre et les propriétaires terriens et entre le Centre et les élus a été rompu; la non acceptabilité sociale de ce projet contribuant à la démission et au désistement du conseil d'administration actuel, mettant sérieusement en danger l'offre de services du Centre

Considérant que le Centre ne peut maintenir son offre de services pour la saison 2009-2010 et considérant qu'une tentative de restructuration du Centre par la municipalité demeure incertaine, le Centre a retiré sa publicité avec Tourisme Québec, Tourisme Amiante, Tourisme Érable et avec le Regroupement des sentiers de ski de fond de la Région de Québec (RSSFRQ).

Par conséquent le Centre de ski de fond « La Clé des Bois » de St-Ferdinand ne recommande pas la réalisation de ce projet pour toutes les raisons ci-haut mentionnées et parce que ce projet ne respecte pas plusieurs principes de la loi sur le développement durable (projet de loi no 118) notamment :

- L'amélioration de la qualité de vie et la protection de la santé, les personnes ont droit à une vie saine et en harmonie avec la nature : Ce projet présente une détérioration de la qualité de vie par ces impacts négatifs majeurs sur le paysage, sur la santé, en plus des impacts sociaux négatifs tels que vécus actuellement.
- Efficacité économique : ce projet n'a jamais fait la preuve d'une efficacité économique. Tous les analystes s'accordent pour dénoncer les pertes de revenus d'Hydro-Québec dans son engagement éolien et ce à long terme. Au niveau régional aucune étude ou rapport ne confirme une activité économique accrue et positive pendant la phase d'exploitation; l'expérience des autres parcs éoliens au Québec confirme que les retombées économiques sont quasi inexistantes après la construction.
- Équité et solidarité sociale : ce projet n'a pas été développé avec un souci d'équité, d'éthique et de solidarité; la déstabilisation et la démobilisation du Centre en témoigne
- Participation et engagement : jamais les citoyens et les groupes qui les représentent n'ont été consultés. Le Centre en témoigne.
- Protection du patrimoine culturel : les paysages et les lieux faisant partie de notre héritage collectif n'ont pas été ciblés pour leur intérêt malgré les demandes répétées d'un groupe de citoyens exigeant une étude de caractérisation du paysage.
- Protection de l'environnement : les réserves hydriques qui constituent la plus grande richesse environnementale d'un territoire n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie dans le temps et dans l'espace.

Nous demandons de ne pas recommander le projet éolien de l'Érable et tout autre développement éolien industriel sur le territoire de la MRC de l'Érable, de façon à préserver l'équilibre, l'harmonie et la qualité de vie de ses résidents et empêcher tout autre préjudice.

Claude Charron, coordonnateur

Josée Langlois, membre

Marielle Raymond trésorière

Gaétane Croteau, accueil

Lucie Croteau, secrétaire

Guy St-Pierre, accueil

Rachelle Croteau, directrice

Sylvio Lessard, pisteur

Luc Fecteau, directeur

Raymonde Fournier, membre

Rodrigue Pressé, chef pisteur, directeur

Lise Boulanger accueil

**CENTRE DE SKI DE FOND LA CLÉ DES BOIS
DE ST-FERDINAND**

RÉPARTITION DES SKIEURS PAR RÉGION*

	00 01	01 02	02 03	03 04	04 05	05 06	06 07	07 08
ÉRABLE:	52%	54%	50%	47%	45%	50%	50%	54%
(St-Ferdinand)		33%	35%	40%	34%	41%	41%	44%
ARTHABASKA:	23%	21%	22%	23%	23%	17%	18%	16%
AMIANTE:	12%	9%	12%	11%	12%	10%	12%	10%
AUTRES:	13%	17%	16%	19%	19%	23%	20%	20%
Montréal								
Sherbrooke								
Québec etc..								
NBR. DE SKIEURS	1600	575	1700	1470	1300	1030	900	1530
NBR. DE JOURS	70	25	66	58	65	54	60	70
MOY/JOUR	22.8	23	25.7	25.3	20	19	15	21.8

* Groupes scolaires non inclus

Bienvenue au centre de ski de fond

La Clé des Bois
Saint-Ferdinand

Le Centre de ski de fond « La Clé des Bois » est un endroit idéal pour la pratique d'un sport et pour vivre à l'activité physique.

Il y a plus de 35 ans, soit en 1972, quelques adeptes de ski de fond se sont réunis pour offrir à la région une infrastructure de ski de fond moderne dans votre région. À leur tête se trouve Geneviève Bouchard, fondatrice du club et membre du conseil d'administration pendant 25 ans jusqu'à sa retraite en 1997. Elle était entourée par sa famille, la direction et sa bonne humeur légendaire. De quelques pistes au Club, les skieurs se sont établis progressivement pour constituer un réseau complet d'une trentaine de kilomètres.

Un atout majeur du centre de ski est la liaison de St-Ferdinand au secteur Visseim. Du chalet d'accueil dans le rang 6 ou peut rejoindre le village du secteur Visseim (distanc de 8 kilomètres) un aller-retour mémorable pour les skieurs.



La fondatrice Geneviève Bouchard, fondatrice du club et membre du conseil d'administration pendant 25 ans jusqu'à sa retraite en 1997.



De la forêt de conifères à l'atmosphère typique des Bois-Francs, du dimanche à dimanche, plus de 2000 pieds carrés de pistes aménagées, le ski est un sport par excellence et les pistes de ski de fond offrent à nos membres un service de qualité. Mais surtout, la passion pour ce sport est toujours présente et inséparable de la passion pour la nature.

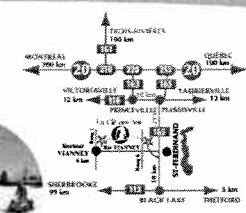
Au-delà de cet agréable plaisir, nous sommes fiers de vous offrir un service personnalisé et de vous accompagner dans vos projets de ski de fond.

Le Centre de ski de fond « La Clé des Bois » est un organisme à but non-lucratif. Chaque année, un programme de bénévolat est proposé et nous sommes fiers de compter sur vous pour offrir à nos membres un service de qualité. Nous sommes fiers de compter sur vous pour offrir à nos membres un service de qualité. Nous sommes fiers de compter sur vous pour offrir à nos membres un service de qualité.



La Clé des Bois est le plus important réseau de ski de fond de la région et une belle occasion de vivre à l'activité physique.

Centre de ski de fond « La Clé des Bois » 120 rang 6, St-Ferdinand. Chalet d'accueil ouvert tous les jours. Téléphone: 418-428-4144. Coût du ski: 16,00\$ et moins. Équipement: 1,00\$ par jour. Location: 10,00\$ à partir de 200\$. Location d'équipement: 10,00\$. Réservez maintenant! 15,000\$ par jour. 418-428-4144.



Projet de loi C-58
Le projet de loi C-58 vise à modifier le régime de la dette hypothécaire en matière de crédit à long terme. Il prévoit notamment l'abolition de la prime de remboursement et l'adoption d'un régime de capitalisation. Le projet de loi C-58 est actuellement en cours de consultation publique.

André Charbonneau
Notaire
100, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC
Tél: 418-428-4144

BONICHOIX
Agence S.A.Q. - 100, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC
Tél: 418-428-4144

Martin Dubois
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

Solution
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

Domaine de la
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

SPECIALISTE
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

Eau de source embouteillée
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

100, rue Principale
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

MEGA
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

Castrol
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

LAKESIDE
100, rue Principale, Saint-Ferdinand
Tél: 418-428-4144

